



Assemblée Générale de YSA (Yoga saint Alban Leysse du 25 février 2021)

16 personnes étaient connectées en visioconférence pour la présentation de cette AG sous une forme nouvelle en cette année de crise sanitaire, ne pouvant nous réunir physiquement.

Excusés : La secrétaire Valérie Billard pour des problèmes de connexion, ainsi qu'une autre personne pour connexion instable ; de plus 11 personnes s'étaient excusées par anticipation.

2 Pouvoirs ont été donnés.

85 envois de convocations pour un vote en ligne sur un site dédié.

Une invitation pour Mr le Maire de Saint Alban a été déposée sur le site de la Mairie, dans la rubrique « contactez-nous »

Tous les documents mis au vote avaient été mis au préalable sur le site internet de l'association : www.yogasaintalbanleysse.fr

Participation aux votes 55% sur Balotilo, soit 47 votes exprimés et 2 votes par pouvoir.

1. RAPPORT MORAL du 01/09/2019 au 31/08/2020 : présenté par Danielle Lenormand

Les membres du bureau, pour certains souhaitent passer la main, Brigitte pour la trésorerie souhaite passer la main d'ici 2022 ainsi que Danielle qui souhaite quitter la présidence, à court terme.

L'association compte 106 adhérents répartis en 6 cours.

Vote sur le rapport moral : le OUI l'emporte à 100 % avec 47 voix et 2 ne se prononcent pas

2. RAPPORT D'ACTIVITE du 01/09/2019 au 31/08/2020 : présenté par Patricia Marcotti

106 adhérents répartis en six cours par semaine du lundi soir au jeudi soir, dont un cours de yoga sur chaise.

Un seul stage a eu lieu le 26/11/2019, celui de mars ayant été annulé suite au confinement sur cette période.

Depuis le début de la crise sanitaire les activités de l'association ont été arrêtées (mi-mars 2020 jusqu'au 30 juin 2020).

Grace à l'investissement de nos professeurs nous avons pu mettre en place les cours de yoga en visioconférence.

- Ces cours ont été réglés normalement aux professeurs qui les assuraient.
- Les autres professeurs ont été mis en chômage partiel.
- Les cotisations du 3 -ème trimestre n'ont pas été débitées.

PRÉPARATION DE LA RENTRÉE 2020

- Nous avons décidé de faire des pré-inscriptions en juillet et aout, pour nous tenir prêt à commencer les cours dès que possible en septembre, quand la mairie donnera la possibilité d'accéder à la salle.

- Beaucoup de réponses (130 pré-inscriptions).
- Karine Roncey nous a informé qu'elle ne souhaitait pas reconduire son activité.
- Marie Colin a, alors, accepté d'assurer le cours du jeudi soir en remplacement de Karine Roncey

Vote sur le rapport d'activité : le OUI l'emporte à 100% avec 46 voix et 3 ne se prononcent pas

RAPPORT D'ORIENTATION 2020/2021 présenté par Danielle Lenormand

Lors des inscriptions effectives, vue la situation sanitaire, beaucoup de personnes se sont désistées et ont préféré annuler leurs inscriptions.

Nous avons maintenu les 6 cours habituels.

Désormais, chaque adhérent doit avoir son matériel personnel (tapis, coussins...).

Problème de salle de cours

Nous avons appris, très tardivement, que nous ne pourrions plus disposer de la salle des Ancolies, réquisitionnée pour les besoins de la Mairie.

- Le courrier, adressé à Monsieur le Maire, au nom de 7 associations occupant la salle est resté sans réponse.
- En conséquence : Dès que les cours reprendront en présentiel, nous allons être contraint de nous adapter aux propositions de salles faites par la Mairie.
- Certains cours devront être dédoublés. Les adhérents seront informés dès que la situation sanitaire s'éclaircira.
- Ces modifications vont entraîner un surcoût pour l'association qui le prendra en charge pour l'exercice 2020-2021

3. RAPPORT FINANCIER 2019/2020 : Présenté par Brigitte Le Druillennec

- En raison de la crise sanitaire, arrêt des cours en présentiel au CCL à compter du lundi 16 mars 2020, soit 20 semaines de cours au lieu de 34 prévues
- Le nombre d'heures déclaré à PSA, pour les mois de mars à juin, a tenu compte de toutes les heures que les animatrices auraient dû effectuer en présentiel
- PSA a pris en charge une partie des salaires des animatrices par le biais des mesures de chômage partiel
- Les chèques du 3ème trimestre n'ont pas été encaissés au 15 avril 2020, ils ont été détruits.

Conclusion :

- solde compte courant au **01/09/2019** : 3 203,23 €
- Virement sur livret 0,00
- résultat de l'exercice : 553,22 €
- **solde compte courant au 31/08/2020 : 3 756,45 €**
- solde livret au 01/09/2019 : 7 563,46€
- versement sur compte courant 0,00
- intérêt perçus au 31/12/2019 : 6,61 €
- **solde livret au 31/08/2020 : 7 570,07€**

(Voir les documents présentés pour l'assemblée générale, sur le site internet : bilan comptable et budget prévisionnel)

Vote sur le rapport financier : Le OUI l'emporte à 100% avec 46 Voix et 3 ne se prononcent pas

Prévisions comptables 2020/2021

86 adhérents dont 10 au yoga sur chaise et 3 adhésions couple

55 adhérents ont répondu favorablement à l'encaissement du second trimestre

L'abonnement ZOOM est partagé avec St Jean d'Arvey.

Les résultats prévisionnels seront négatifs avec -2064 euros, mais les finances de l'association pourront supporter ce déficit.

Il n'a pas été fait de demande de subvention à la mairie jusqu'à présent puisque nous bénéficions des salles gratuites. Mais le bureau va reconsidérer la question, car nous allons devoir dédoubler certains cours et cela reviendra plus cher à l'association.

4. MODIFICATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR :

- Les articles 6 et 8 du règlement intérieur adoptés lors de l'Assemblée générale de 2018-2019 ne sont plus adaptés à la situation.
- Vous avez pu trouver une modification de ces articles dans le document proposé sur le site de YSA, et un vote en ligne eu lieu pour cette modification

Article 6 :

- L'association propose des cours hebdomadaires. Les cours d'une durée de 1h15 ont lieu dans les salles mises à disposition par la Commune de St Alban Leysse.

Article 8 :

Tapis et coussins de yoga : Les adhérents doivent avoir tapis de sol et coussins(s)

Vote sur le règlement intérieur : Le OUI l'emporte à 100% avec 45 voix et 4 ne se prononcent pas

5. CANDIDATURES POUR LE BUREAU :

Aucune candidature n'a été présentée avant l'AG du 25 février 2021

Après discussion au cours de l'Assemblée Générale ,3 personnes ont proposé, sans rentrer dans le conseil d'administration cette année, d'assister à nos réunions lorsqu'elles pourront reprendre en présentiel.

Clôture de l'AG à 21h30

Signature de la secrétaire de séance

Patricia Marcotti



Signature de la présidente

Danielle Lenormand

